

Drummondville, le 13 février 2002

Communiqué du Conseil régional de l'environnement du Centre-du-Québec

Position du CRECQ sur le projet de mini-centrale sur la rivière Saint-François à la hauteur des rapides Spicer

Les membres du CA du CRECQ se sont majoritairement prononcés cette semaine sur le projet toujours en suspens de mini-centrale sur la rivière Saint-François.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CRECQ RECONNAÎT LA GRANDE VALEUR ÉCOLOGIQUE DES RAPIDES SPICER, ENCORE INTACTS, AU CŒUR DE LA FORÊT DRUMMOND ET CONSIDÈRE QU'AUCUN OUVRAGE SUSCEPTIBLE DE PERTURBER CE SITE NE DEVRAIT ÊTRE IMPLANTÉ SUR LA RIVIÈRE SAINT-FRANÇOIS.

Le CRECQ s'est appuyé sur une recherche effectuée par son environnementaliste Éric Perreault. Ce document a démontré les impacts négatifs prévisibles d'une telle centrale sur la rivière Saint-François.

Impacts sur la faune

Les rapides Spicer constituent l'une des rares grosses frayères en eaux vives pour plusieurs espèces de poissons du Lac Saint-Pierre, dont l'esturgeon jaune un peu en amont des rapides Spicer.

Il s'agit d'un site essentiel pour la faune aquatique reconnu comme tel par la Société de la faune et des parcs du Québec. Un barrage peu importe sa hauteur, situé en aval des rapides ou en amont, affectera inévitablement cet habitat faunique.

Compte tenu de la grande surface occupée par les rapides Spicer et de la largeur importante de la rivière Saint-François à cet endroit, nous croyons qu'il sera excessivement difficile de compenser la perte d'habitat causée par un barrage. En considérant tous les investissements qui seraient nécessaires pour le recréer ou le maintenir, nous questionnons sérieusement la pertinence d'un tel projet.

Impacts sur le paysage

Le fait que les espaces naturels de qualité se raréfient dans la région, particulièrement le long de la Saint-François, augmente considérablement leur valeur pour notre communauté et justifie encore plus leur préservation à l'état naturel.

La valeur actuelle des rapides Spicer ne peut se mesurer en dollars. Or certains décideurs aujourd'hui, considèrent que si la nature ne produit pas de revenus, elle est inutile.

Même s'il s'agit d'une petite installation et que des efforts seront déployés pour l'intégrer au paysage, elle ne pourra jamais passer inaperçue. De telles infrastructures briseront irrémédiablement l'intégrité de ce site d'intérêt écologique et patrimonial.

Impacts économiques

Spicer fait partie des trente-six sites visés initialement par le Ministère des ressources naturelles. La puissance maximale de l'ensemble est de 425 mégawatts, soit 1% de la puissance totale disponible actuellement pour Hydro-Québec. Spicer fournirait 17 mégawatts seulement.

De plus, il convient de faire la différence entre la notion de puissance installée et de puissance réellement fournie. On estime que des centrales au fil de l'eau comme celle de Drummondville et des chutes Hemming produisent un rendement moyen d'environ 50 % sur l'ensemble de l'année. La puissance moyenne annuelle de la nouvelle centrale ne pourrait donc guère dépasser 8 mégawatts.

Il faut aussi mentionner que les quelques mégawatts produits à partir des rapides Spicer s'ajouteront simplement au réseau existant d'Hydro-Québec: la MRC de Drummond ne profitera pas plus de cette énergie que les autres régions branchées sur les mêmes lignes à haute tension.

Le Mouvement Au Courant affirme que le coût moyen des petites centrales se situe entre 1,5 et 2,0 millions de dollars par mégawatts. Les revenus éventuels ne nous ont pas été clairement démontrés lors d'une assemblée spéciale de la MRC. Celle-ci semble cependant en espérer beaucoup.

Plusieurs évidences nous démontrent que le potentiel réel d'économies d'énergie au Québec est nettement sous-estimé. La Ministre Dionne-Marsolais a relevé cette déficience pas plus tard que cette semaine. Il nous apparaît tout à fait possible d'aller chercher le 1 % de production en économies d'énergie ou en mégawatts.

Notre position vient s'ajouter à celle prise par plusieurs artistes québécois qui entendent prendre le problème dans son ensemble et éviter ainsi dans la mesure du possible que chaque petite région ne doive en débattre de façon isolée.